



Par télécopieur : 819 994-0218

Le 27 avril 2011

Monsieur Robert A. Morin
Secrétaire général
Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Objet : Appui au mémoire de l'Association des télédiffuseurs éducatifs du Canada (ATEC) sur le cadre réglementaire relatif à l'intégration verticale / Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-783

Monsieur le Secrétaire général,

À titre de membre de l'Association des télédiffuseurs éducatifs du Canada, Télé-Québec désire apporter son appui au mémoire déposé par l'ATEC à l'occasion de la consultation du CRTC en cours sur l'examen du cadre réglementaire relatif à l'intégration verticale (Avis CRTC 2010-783).

Tout comme ses collègues de l'Association, Télé-Québec est préoccupée par le niveau de concentration, de convergence radiodiffusion/télécommunications, d'intégration verticale programmation/distribution et de propriété croisée multimédia qu'a atteint l'industrie canadienne des communications.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de nos sentiments distingués.

La secrétaire générale et directrice
du développement stratégique,



Hélène Drainville

c. c. : M^{me} Lisa de Wilde, présidente de l'ATEC et présidente-directrice générale de TVO

Fin du document